

2009/110pre
compt 22.11.60

Département de la
Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil Municipal

VILLE de ROYAN

Réunion du 28 Octobre 1960

OBJET :

Subvention aux cours
post Scolaires Agricoles

60.111

Le vingt huit Octobre 1960, à 20 h 30, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses réunions à la Mairie, sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 24 Octobre.

Etaient présents : MM. MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUSSEAU, LANOUÉ BISCAYE, MOUCHOT, LANUSSE, FOUGET, GUILLAUD, MONGRAND, LANOUCHE, FLAHAUT BERLAND, PONTANILLE, ETCHEBER, REIX, Melle FOUCHÉ, NARTEAU, GACHET, Guy MENANT, BOUCHET, BUJARD, GALLAND, BETOUS

Excusé : M. Massé

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 51 de la loi du 5 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. le Dr Betous ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

La quote part de la ville de Royan au fonctionnement des cours post-scolaires agricoles de Saujon a été fixée à 125,34 NF

Le Conseil Municipal

Vu la demande présentée
Vu l'avis de la Commission des Finances

décide

- qu'il y a lieu de mandater la somme de 125 NF 34 à titre de participation de la Ville de Royan aux cours post scolaires agricoles de Saujon
- que la dépense sera mandatée ch XXXIII " Dépenses Imprévues du Budget " de 1960.

Approuvé à l'unanimité

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents

POUR COPIE CONFORME
Royan, le 21 Nov. 1960
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,



POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,



APPROUVE
ROCHEFORT S/M le 18 Nov. 1960
Le Sous-Préfet : J. VOCHER